



Capital Social : Miser sur une approche fondée sur les réseaux

Octobre 2003

Document de travail provisoire

Projet du PRP
**Le capital social comme instrument de
politique publique**

DOCUMENT DE TRAVAIL PROVISOIRE

CAPITAL SOCIAL :
miser sur une approche fondée sur les réseaux

octobre 2003

Table des matières

Introduction : choix d'une approche	1
Parallèle avec le capital humain	3
Le capital social considéré comme une fonction	6
Le capital social en tant que réseau	12
Cadre conceptuel suggéré	14
Incidences pour l'élaboration des politiques publiques	21
<i>Références</i>	29

Note - Ce document de travail a été préparé en vue de la table ronde du PRP-CRSHC consacrée à la recherche sur les politiques - table ronde qui se tiendra à Ottawa, le 20 octobre 2003. On y explorera la possibilité d'adopter, pour ce qui touche au capital social, une approche fondée sur les réseaux et on se penchera sur les éventuelles incidences d'un tel choix sur les politiques fédérales. Le présent document ne vise qu'à alimenter les débats; il ne traduit pas nécessairement la position officielle du gouvernement du Canada.

Introduction : choix d'une approche

Ces dernières années, le concept de capital social a suscité passablement d'intérêt, au point de s'imposer un peu partout dans le monde au sein des sphères universitaires et gouvernementales. Mais s'agit-il d'un concept suffisamment robuste pour se prêter, à long terme, aux besoins en matière de recherche et d'élaboration des politiques? La réponse à cette question pourrait bien dériver de certains choix critiques qui nous sont proposés aujourd'hui et qui tournent autour de cette question : qu'entendons-nous, fondamentalement, par « capital social »?

Le concept de capital social se prêtera-t-il à la recherche et à l'élaboration des politiques?

En raison même de l'ambiguïté et de la portée des significations qu'on rattache à ce concept, il n'est pas facile d'en isoler la valeur pratique sous l'angle de l'élaboration des politiques et des programmes. En réalité, nous pourrions bien nous approcher du moment, décrit par Portes (1998), où on aura utilisé cette expression dans tellement de contextes et on l'aura appliquée à tant d'événements qu'elle pourra représenter n'importe quoi... si elle représente toujours quelque chose. Il est permis de croire que les grandes différences ayant actuellement cours quant aux interprétations du capital social ne correspondent, en partie du moins, qu'aux balbutiements d'un concept non encore mature. S'il y a déjà longtemps que circule l'idée voulant que la nature et la qualité des relations sociales influent considérablement sur le bien-être des individus, des communautés et des sociétés, ce n'est que récemment qu'on a pensé à les assimiler à des ressources en capital potentiellement productives au regard de résultats donnés. Au vu de la vulgarisation et de la propagation rapide de ce concept – dans la foulée, notamment, des travaux précurseurs effectués par Pierre Bourdieu, James Coleman et Robert Putnam vers la fin des années 80 et le début des années 90 –, comment s'étonner que d'aucuns aient résolument enfourché ce cheval de bataille pour faire mousser leurs propres projets... sans se soucier outre mesure de la précision théorique. Il est à souhaiter que, le temps aidant, les recherches rigoureuses et essentielles – le noyau – prévaudront et qu'elles aboutiront à une compréhension plus claire.

La confusion et la polyvalence exagérée du concept nuisent à son utilité.

Mais même si nous ne nous arrêtons qu'aux recherches formant ce noyau significatif, nous pouvons constater d'importantes divergences quant à la façon dont on envisage le concept. Certains chercheurs voient d'abord le capital social sous l'angle de structures particulières (réseaux sociaux) et des ressources qu'ils véhiculent là où d'autres optent pour une définition fonctionnelle qui assimile le capital social aux ressources sociales facilitant la coopération et l'action collective. Dans la pratique, les deux approches ont énormément en commun. Ceux qui mettent l'accent sur les réseaux sociaux le font expressément parce que ces réseaux sont susceptibles de favoriser une attitude de coopération; ceux qui choisissent une approche

Les chercheurs sont divisés : d'un côté, ceux qui prônent l'approche fonctionnelle, de l'autre, les tenants de l'approche fondée sur les réseaux.

2 Miser sur une approche fondée sur les réseaux du capital social

fonctionnelle tiennent souvent les réseaux sociaux pour un mécanisme clé permettant d'atteindre des objectifs communs. Quoi qu'il en soit, les différences entre les deux approches ne sont pas que sémantiques. On s'efforce, dans ce document, d'analyser certaines des facettes de cette différence fondamentale de conceptualisation – entre structure et fonction – qui joue sur notre manière d'opérationnaliser l'expression et les programmes de recherche que nous pourrions choisir pour étudier le potentiel productif de cette ressource en capital. Parallèlement, on s'emploiera à proposer un cadre d'analyse du capital social qui tirera parti des atouts des deux approches.

S'il associe capital social et réseaux, un cadre d'analyse plus général ne doit pas pour autant dédaigner les questions soulevées dans l'approche fonctionnelle.

Il faudrait reconnaître les questions soulevées par une approche fonctionnelle au moment de définir le cadre général proposé pour l'analyse du capital social tout en conservant une définition plus restreinte, réticulaire, du concept même de capital social de base – il serait peut-être possible de puiser aux deux approches. En ce sens, l'étude du capital social devrait être multidimensionnelle et tributaire des besoins propres à l'application en cause – analyse des investissements consentis par les individus lorsqu'ils mettent en place et entretiennent des réseaux sociaux, normes et valeurs afférentes, dimensions institutionnelles, avantages qu'en retirent les citoyens et la société, etc. Des études reposant sur un tel cadre peuvent différer énormément les unes des autres, mais il leur faudra toujours miser sur un pivot commun, mesurable si elles doivent avoir pour résultat l'élaboration d'un ensemble de connaissances empiriques aptes à étayer les démarches d'analyse des politiques dans des domaines qui ne se prêtent pas facilement aux prévisions.

On peut entreprendre de façon constante pareille analyse multidimensionnelle au regard d'une vaste gamme d'applications afférentes aux politiques et à la recherche en autant que, pour toutes ces applications fonctionnelles, l'on s'en tienne à une stricte définition de base du capital social, une définition qui repose sur les réseaux. Une définition restreinte du concept de base est au moins potentiellement quantifiable de façon régulière; elle correspond en outre aux définitions rigides retenues dans les études portant sur le capital physique, financier et humain, ce qui facilite une analyse socioéconomique empirique transversale.

Nous proposons ci-dessous, à titre d'essai, une définition de *capital social* et de *cadre de travail sur le capital social* :

Par *capital social*, on entend les réseaux de relations sociales qui offrent l'accès aux ressources et aux appuis dont on a besoin.

Un cadre de travail sur le capital social visant à étayer la recherche et l'analyse stratégique repose sur le concept réticulaire de base mais est multidimensionnel. Selon leur application (recherche et politiques), les études sur le capital social devraient s'étendre, par exemple, aux investissements que les individus et les collectivités consentent à l'établissement et à l'entretien de réseaux sociaux, aux diverses caractéristiques de ceux-ci et des opérations, aux normes et aux cadres institutionnels indissociables du fonctionnement de tels réseaux, aux ressources auxquelles on est susceptible d'avoir accès en adhérant à ceux-ci et au rendement que génèrent ces investissements sous forme de résultats socioéconomiques et d'incidences sur la santé – pour les citoyens, les communautés et les sociétés.

Parallèle avec le capital humain

Au moment d'évaluer les avantages comparatifs des deux approches fondamentales du capital social, il peut s'avérer utile de réfléchir, de façon générale, à ce qui en ferait une manière de capital et, en particulier, de quelle façon il pourrait être comparé au capital humain (consulter, par exemple, Lin 2001, ch. 2). En règle générale, un capital constitue une ressource qui peut faire l'objet d'investissements et se prêter au développement avant d'être mise à contribution pour produire d'autres avantages. En science économique, on entend habituellement par capital divers actifs matériels, privés et publics, qui peuvent être développés et utilisés pour produire des biens et des services – équipements, immeubles, réseaux de transport, etc.

Il y a quelque 40 ans, Theodore Schultz et Gary Becker faisaient, les premiers, allusion à la notion de capital humain. Theodore Schultz a brillamment préconisé l'adoption du concept de capital humain dans le message annuel du président qu'il livrait, en 1960, devant l'*American Economic Association* (Schultz, 1961). Selon le principe central autour duquel il articulait sa démarche, les connaissances théoriques et pratiques constituaient des valeurs immobilisées et... on se trompait manifestement maintenant, tout comme on s'était trompé au cours de la période classique, en ne tenant pas expressément les ressources humaines pour une forme de capital, pour un moyen de production ou pour le résultat d'un investissement. D'après lui, le fait de ne pas concevoir l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques comme un investissement en capital et de ne pas évaluer le potentiel de production qui y était rattaché a aveuglé les chercheurs et les responsables des politiques publiques – qui n'ont pas su en saisir la véritable importance. Ainsi, analysant les tenants et les aboutissants de la situation avec d'autres économistes, à la suite de la Deuxième Guerre mondiale, Schultz a constaté qu'on avait

Il peut être utile d'établir une analogie entre capital social et capital humain quand on cherche à évaluer les deux approches.

Apparu il y a quarante ans, le concept de capital humain reconnaissait la valeur des connaissances et des compétences au regard de la production.

4 Miser sur une approche fondée sur les réseaux du capital social

sérieusement sous-estimé la résistance et l'efficacité avec lesquelles l'Europe de l'Ouest se remettrait de la guerre, élément qu'il a attribué à l'intérêt exagéré apporté au facteur de destruction du capital physique en temps de guerre et à l'incapacité d'appréhender le rôle joué par le capital humain dans une économie industrialisée. Schultz soutenait que : 1) l'augmentation de la production nationale des économies occidentales découlait en grande partie des investissements effectués dans le capital humain; 2) les investissements d'ordre plus général réalisés en éducation et en formation pouvaient s'accompagner de rendements importants, à long terme, tant pour les individus que pour les économies. Il donnait de plus à entendre que l'adoption d'une optique reposant sur le concept de capital humain pouvait se répercuter de maintes façons sur les politiques publiques. À titre d'exemple, il citait les lois fiscales alors en vigueur aux États-Unis, qui faisaient de la discrimination contre l'investissement au niveau du capital humain; enfin, il demandait qu'on fasse davantage pour débloquer les fonds qui permettraient aux étudiants d'investir dans leurs études et, partant, dans leur avenir.

Le concept du capital humain aidant, on a pu cerner les voies se prêtant aux investissements, établir le rendement de ceux-ci et clarifier le rôle des politiques publiques.

Au cours des décennies qui ont suivi, le concept de capital humain s'est avéré des plus utiles à l'orientation de la recherche et des démarches d'élaboration des politiques publiques (voir Healy et Côté, 2001, chapitre 2). Les chercheurs ont voulu savoir dans quelle mesure les divers investissements effectués explicitement dans le domaine de l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques s'étaient révélés rentables pour les particuliers (de meilleurs revenus d'emploi et un bien-être accru) et, plus généralement, pour la santé et l'économie de l'ensemble de la société. De même, ils se sont penchés sur la dynamique et les coûts des investissements dans l'acquisition de connaissances et de compétences par les individus et par les sociétés et sur l'importance des divers facteurs sous-tendant ces choix d'investissement. Ils ont également exploré le rôle des politiques publiques et des programmes de dépenses, tant dans les prises de décisions et la mise en place de possibilités d'investissement au niveau de l'éducation et de la formation que dans les débouchés sur le marché du travail susceptibles d'émaner de ces investissements.

Malgré ses limites, le concept s'est révélé utile au regard de la recherche et des politiques.

Bien sûr, la théorie du capital humain a ses propres lacunes (là encore, voir Healy et Côté, 2001, chapitre 2). Les démarches visant à mesurer les stocks de capital humain demeurent limitées, l'accent portant habituellement sur les diplômes – on y voit une variable substitutive simple, quoique faible. La piètre qualité des données et une compréhension encore rudimentaire des interactions complexes entre le capital humain et la croissance économique ont ralenti les efforts visant à mesurer l'incidence du premier sur la deuxième. Quoi qu'il en soit, ce concept s'est révélé éminemment utile en ce sens qu'il a permis aux chercheurs d'explorer le rendement du capital humain, la dynamique de

l'investissement et du développement à cet égard et le rôle des politiques publiques dans ce domaine.

Le concept de capital social se montrera-t-il aussi utile? Assurément, l'idée voulant que les relations sociales puissent constituer un bien immobilisé a suscité, récemment, beaucoup d'intérêt. En fait, on pourrait bien invoquer en partie, pour expliquer l'empressement manifesté par tant de spécialistes et de chercheurs face à l'exploration du concept, la logique qui, à première vue, y semble rattachée pour la plupart des gens. Comme le faisaient remarquer Woolcock et Narayan (2000: 3), [traduction] « ... l'idée fondamentale du capital social veut que les proches, les amis et les associés d'une personne donnée constitue un actif important, un atout sur lequel on peut compter en cas de crise, qu'on peut mettre à contribution pour le seul plaisir ou pour en tirer profit. » Que vous cherchiez des appuis en cas de coup dur, que vous ayez besoin d'amis pour faire une virée en ville ou, encore, que vous soyez à la recherche de nouvelles possibilités d'emploi, les gens que vous connaissez ont leur importance. Plus encore, les auteurs soutiennent que ce qui vaut pour une personne vaut également pour les collectivités : ceux qui disposent d'un stock de capital social plus solide sont davantage en mesure de relever efficacement les divers défis qui les attendent.

Le concept de capital social semble mobiliser l'attention autour d'un atout d'envergure.

À l'analyse des principales approches du capital social, on constate un intérêt commun généralisé face à la façon dont la dynamique des relations sociales peut constituer une importante valeur active et produire divers résultats. Par exemple, Bourdieu (1986) s'est intéressé à la façon dont les élites pouvaient tirer parti de leurs réseaux sociaux pour renforcer et reproduire leur statut privilégié; James Coleman (1988), pour sa part, s'est demandé comment, dans les communautés « tissées serrées », le capital social aidait à répondre aux attentes des familles relativement à l'éducation des enfants et, dès lors, à réduire les taux d'abandon des études secondaires; Putnam (1993, 2000), enfin, a fait valoir que les réseaux de mobilisation communautaire pouvaient créer des normes de réciprocité et prédisposer à la confiance, d'où, au bout du compte, une collaboration sociale plus grande et des institutions démocratiques plus efficaces.

Son potentiel de production soulève un intérêt généralisé.

Mais s'il semble se dégager un intérêt commun face à la façon dont les relations sociales sont susceptibles de constituer un bien immobilisé, il existe une énorme disparité quant vient le temps de conceptualiser avec plus de précision le capital social. On peut notamment, comme on l'a relevé ci-dessus, répartir grosso modo les approches prédominantes entre ceux qui mettent l'accent sur le capital social considéré comme une structure (sous forme d'un réseau social) et ceux qui adoptent une optique plus fonctionnelle, en ce sens qu'ils associent le capital social aux

Les approches fondées sur les réseaux sont plus manifestement comparables au capital humain.

ressources sociales rendant possible une véritable coopération. Dans la pratique, cette différence a une énorme incidence sur la capacité de discerner ce qui pourrait constituer le capital social et de comprendre sa façon de fonctionner – savoir se montrer apte, entre autres choses, à différencier le capital social de ses facteurs déterminants et de ses résultats. Si le capital social doit être assimilé à une sorte de capital, et si pareille démarche doit être utile à la recherche et à l'élaboration des politiques, alors nous devrions, théoriquement, être en mesure de le définir avec précision, d'étudier son potentiel productif et de cerner des moyens d'y investir et de le bonifier. Des approches réticulaires du capital social pourraient plus facilement se prêter à cette exigence. Avant de chercher à déterminer l'utilité d'une telle approche, approfondissons un peu la conception fonctionnelle du capital social.

Le capital social considéré comme une fonction

On peut créditer l'approche fonctionnelle novatrice à James Coleman.

À l'heure actuelle, la conceptualisation fonctionnelle du capital social est peut être l'approche la plus répandue – celle qui fait école. C'est particulièrement le cas dans des disciplines données – en science politique, par exemple. C'est toutefois un sociologue, James Coleman (1988, 1990), qui a fait œuvre de pionnier en proposant une interprétation fonctionnelle du capital social; il écrivait (1990: 302)

[Traduction] On définit le capital social d'après sa fonction. Il ne s'agit pas d'une mais de diverses entités dotées de deux caractéristiques communes : elles présentent toutes quelque aspect d'une structure sociale et facilitent certaines actions chez ceux qui évoluent au sein de la structure. Comme les autres formes de capital, le capital social est productif : il rend réalisables des buts autrement inaccessibles. [...] Contrairement aux autres formes de capital, le capital social est inhérent à la structure des relations entre les personnes. Il ne réside ni dans les individus ni dans les instruments de production.

Les formes de capital social reconnues par Coleman englobaient les obligations et les attentes, la confiance, le potentiel en matière d'information, les normes, des sanctions efficaces, des relations d'autorité, les organisations sociales susceptibles d'appropriation et les réseaux sociaux.

Si Coleman fut un précurseur – c'est lui qui, le premier, a donné au capital social une définition fonctionnelle –, c'est surtout grâce aux travaux initiaux sur le capital social qu'a réalisés Robert Putnam (1993, 1995), politologue de Harvard, que l'approche fonctionnelle a grandement influé sur les programmes de recherche. Coleman (1990: 302) a explicitement conceptualisé le capital social comme un élément d'actif

pour les particuliers; Putnam a davantage mis l'accent sur l'exploration des voies qu'il emprunte pour représenter un actif collectif. Dans son étude de 1993 portant sur l'efficacité comparative des collectivités régionales en Italie, Putnam a adapté l'approche de Coleman pour définir le capital social comme étant « ... les dimensions de l'organisation sociale, tels la confiance, les normes et les réseaux, capables d'améliorer l'efficacité de la société en facilitant l'action concertée » (p. 167). On trouve une définition semblable dans son article phare de 1995 (*Bowling Alone*), où il laissait entendre qu'aux États-Unis, un déclin du capital social – déclin qui prend la forme d'une érosion de la mobilisation citoyenne – était en train de miner l'efficacité des institutions publiques.

Une approche fonctionnelle renvoie aux caractéristiques de l'organisation sociale qui rendent possible la coopération.

Pourquoi cette approche de la définition du capital social a-t-elle trouvé tellement d'écho? Aux yeux de maints chercheurs, l'analyse initiale du concept qu'a réalisée Robert Putnam représente tout bonnement *la* source par excellence pour qui veut définir le capital social. Putnam passe pour être le spécialiste en sciences sociales le plus cité dans les années 90. Combiné à ses talents d'orateur, le brio avec lequel il liait le concept à nombre de préoccupations majeures pertinentes aux politiques publiques a joué un rôle incontournable dans la vulgarisation du capital social. Il est sans doute juste de dire que c'est grâce à lui si, aujourd'hui, la plupart des gens en sont venus à connaître le concept.

Les travaux initiaux de Putnam sur le capital social ont contribué à la diffusion de l'approche fonctionnelle.

À l'évidence, pourtant, une conceptualisation fonctionnelle du capital social – comme celle qu'ont offerte Coleman et Putnam – n'aurait pas eu grand succès si les idées qui la sous-tendent n'avaient pas eu, en soi, une valeur considérable. Certes, l'intérêt qu'on y accorde aux relations sociales (qui facilitent et étayent divers résultats) est perçu par beaucoup comme un correctif bienvenu aux approches adoptées face à l'économie et à la politique, qui ont fait peu de cas du volet social. Qui plus est, le problème fondamental que cette approche tente de résoudre, tant face aux individus que face aux collectivités, est vraiment pressant. Les groupes, les familles, les quartiers et les sociétés regroupant des gens qui sont prêts à coopérer et enclins à se faire confiance et qui sont non seulement ouverts aux actions collectives, mais encore qui les encouragent et les suscitent, seront en mesure d'accomplir beaucoup plus que ceux qui sont dénués de telles caractéristiques. En fait, la grande différence quant à l'ampleur d'une telle coopération et d'un tel appui aux actions collectives fait ressortir la difficulté que suppose la concrétisation de celles-ci. Une approche fonctionnelle cherche à cerner les facteurs qui déclenchent le potentiel productif de la sociabilité et qui, par voie de conséquence, les rend susceptibles de développement par le truchement d'une intervention en matière de politique publique. En effet, compte tenu du spectre d'une baisse du capital social aux États-Unis – éventualité d'abord évoquée par Putnam en 1995 –, les arguments en faveur de la poursuite de ce champ

Il est impératif de cerner, dans le cadre de la recherche, les facteurs qui débouchent sur la coopération et les actions collectives.

8 Miser sur une approche fondée sur les réseaux du capital social

d'enquête sembleraient particulièrement pressants (notamment pour ce qui touche aux incidences en matière de politique publique).

L'approche a cependant fait l'objet de critiques.

Pourtant, cette approche fonctionnelle du capital social a également été fortement critiquée. Ainsi, la définition plutôt vague de Coleman, assortie de l'énumération des formes – une liste exhaustive qui, pourrait-on croire, englobe les déterminants, les sources et les résultats du capital social –, a été décriée par Portes (1998), pour qui elle avait ouvert la voie à la confusion et à la contradiction dans la documentation d'ordre général portant sur le capital social. Portes laisse également entendre que l'approche fonctionnelle de Putnam est tautologique et qu'elle ne fait pas adéquatement la distinction (à tout le moins dans l'ouvrage de 1993 sur l'Italie) entre la définition du concept, sous les angles théorique et empirique, et les effets qu'on lui reconnaît.

Les définitions fonctionnelles sont tautologiques.

Jusqu'à quel point ces critiques sont-elles fondées? Bien sûr, on trouve souvent à redire aux concepts définis de façon fonctionnelle : on les taxe de tautologie... ce qui a été le cas pour les approches fonctionnelles du capital social (voir Lin, 2001, de même que Lévesque et White, 1999). Lorsqu'il s'attarde à l'approche privilégiée par Coleman, par exemple, Lin (2001: 28) soutient que cette vue fonctionnelle pourrait bien s'avérer tautologique en ce sens que son auteur

[Traduction] ne reconnaît le capital social que dans la mesure où il fonctionne; on ne peut saisir l'explication causale potentielle du capital social que par les effets de celui-ci. [...] Ce qui ne veut pas dire qu'une relation fonctionnelle ne puisse être l'objet d'hypothèses (exemple : les ressources inhérentes aux réseaux sociaux peuvent faciliter l'obtention de meilleurs emplois). Mais il faut traiter les deux concepts comme des entités distinctes aux variables indépendantes (exemple : le capital social équivaut à l'investissement dans les relations sociales et de meilleurs emplois sont représentés par la situation professionnelle ou par un poste de superviseur). On ferait erreur en acceptant que les variables associées aux résultats président à la description de la variable causale (exemple : pour tel protagoniste, des liens de parenté constituent un capital social étant donné qu'ils lui ouvrent la voie vers un meilleur emploi; pour un autre, pareils liens ne sont pas assimilables au capital social parce qu'ils ne l'aiguillent pas vers un emploi supérieur).

Les détracteurs d'une approche fonctionnelle laissent entendre que celle-ci ne peut établir de distinction adéquate entre ce qu'est le capital social et ce qu'il est censé faire. Et il n'est possible de contrôler convenablement la validité de cette relation de cause à effet qu'en isolant la cause supposée des effets présumés.

En outre, comme l'observe Lin (2001), une théorie unique qui doit tenir compte de tous les éléments afférents aux ressources sociales cachées derrière toute manifestation de coopération sociale perd rapidement son caractère de parcimonie et, de ce fait, son utilité à des fins explicatives. Bien sûr, c'est justement l'absence de parcimonie de cette théorie qui a permis à tant de chercheurs ayant divers antécédents d'inscrire leurs propres secteurs d'activité sous la rubrique « capital social ». Les réseaux sociaux, les normes et la confiance sont peut-être les formes les plus fréquemment citées du capital social. Nombreux sont ceux qui s'intéressent également à l'assimilation des institutions publiques et d'autres mécanismes politiques et juridiques à des formes de capital social – lorsqu'ils encouragent et coordonnent des démarches collectives de coopération. En réalité, une approche fonctionnelle implique une liste toujours plus longue de ces éléments que l'on peut tenir pour du capital social. Mais en raison même de l'évolution constante de cette liste, il est par moments difficile d'isoler le capital social des autres formes de capital tout en regroupant maints phénomènes distincts obéissant à des dynamiques différentes, voire contradictoires. Ainsi, une économie vigoureuse et une pléthore de ressources équitablement réparties pourraient être considérées comme une forme de capital social dans la mesure où elles facilitent un comportement davantage axé sur la collaboration. De la même façon, la connaissance de la dynamique interpersonnelle et une sociabilité épanouie peuvent aussi inciter à la coopération; mais les étiqueter comme capital social peut embrouiller plutôt que clarifier les choses.

L'absence de parcimonie théorique affaiblit l'utilité explicative de l'approche fonctionnelle.

De même, pour beaucoup, la confiance représente une forme clé du capital social; en fait, si elle constitue réellement un attribut moral et culturel des individus – attribut qui conditionne les rapports entre les gens ou impose à ceux-ci des façons de se comporter les uns par rapport aux autres –, il est clairement possible, en théorie, qu'il existe des niveaux de confiance très élevés qui aient comme contrepartie une interaction sociale minimale. Rien n'empêcherait une personne timide n'ayant que peu de relations sociales d'entretenir un degré de confiance élevé dans les institutions publiques pour ce qui touche à la prestation de services essentiels ou, encore, de nourrir assez de confiance envers les étrangers de son quartier pour ne pas chercher à leur faire du tort lorsqu'il les rencontre dans la rue. En fait, la confiance elle-même se veut un phénomène complexe pouvant obéir à une dynamique très différente et distincte de celles qui sont sous-jacentes aux autres formes présumées du capital social – les réseaux sociaux, par exemple. Sans égard à l'importance que revêt assurément l'étude des interactions entre les formes de confiance et les réseaux sociaux, précisons qu'une approche qui classe trop vite tous ces éléments comme parties d'une dynamique globale peut embrouiller, en ce sens qu'elle ne reconnaît et n'isole pas adéquatement leurs caractéristiques et leurs effets, pourtant indépendants.

La confiance et les réseaux sociaux peuvent obéir à des dynamiques très distinctes susceptibles d'être occultées dans une approche fonctionnelle.

Bien que ses récents travaux soient plus manifestement axés sur les réseaux, Putnam tient toujours la confiance sociale pour un indicateur substitutif.

Si, en recourant à une définition fonctionnelle du capital social dans le cadre de ses premiers travaux sur le sujet (1993, 1995), Putnam a été, en grande partie, à l'origine de l'influence exercée par cette approche, il n'en demeure pas moins qu'au moment de publier son ouvrage consacré au déclin du capital social (*Bowling Alone*), en 2000, il avait recentré sa définition autour des réseaux sociaux. Il définissait le capital social comme étant « les liens entre individus/réseaux sociaux et les normes de réciprocité et d'honnêteté qui en découlent » (2000: 19). Aujourd'hui, Putnam (2000, 2001) semble soutenir que les normes et la confiance – qu'on aurait été porté à tenir pour des formes distinctes du capital social, d'après les définitions fonctionnelles antérieures – ne sont parties du capital social que dans la mesure où elles émanent des réseaux sociaux. Il affirme en outre que les réseaux sociaux, particulièrement les réseaux de mobilisation citoyenne, facilitent et entretiennent des normes de réciprocité généralisée qui, à leur tour, inclinent à la confiance entre individus, d'où une coopération sociale plus grande débouchant sur un avantage mutuel. Ainsi, alors que Putnam fonde désormais plus manifestement sa compréhension du capital social sur une approche fondée sur les réseaux, il continue à s'intéresser aux normes et à la confiance que l'on tient pour des résultats importants des réseaux sociaux, ceux-ci répondant par ailleurs toujours à la préoccupation fonctionnelle centrale de l'activation des démarches collectives. Rendons-lui justice : au moins une fois, Putnam a signalé que les enchaînements causaux de la mobilisation citoyenne, de la réciprocité, de l'honnêteté et de la confiance sociale étaient aussi enchevêtrés que des spaghettis, et qu'on ne saurait les démêler une fois pour toutes qu'au moyen de recherches minutieuses, même expérimentales. Pour l'heure, toutefois, nous devons reconnaître qu'ils forment un syndrome cohérent (2000: 137). Quoi qu'il en soit, l'hypothèse de base étayant, pour une large part, le livre de Putnam, veut que les réseaux sociaux de mobilisation citoyenne, notamment lorsqu'ils supposent la participation à des associations bénévoles, produiront des normes généralisées et des niveaux de conscience plus élevés. Ce qui permet à Putnam de laisser entendre que « la confiance sociale ne fait pas partie de la définition du capital social, mais elle en est certainement une conséquence immédiate et pourrait, de ce fait, être présentée comme un indicateur de ce dernier » (2001: 45).

Les liens présumés entre ces éléments ayant été contestés, on devrait cependant se montrer circonspect lorsqu'on songe à utiliser la confiance comme indicateur. Ainsi, Stolle (2003) déclare que, « au mieux, il faudrait faire preuve de prudence face à l'hypothèse de la plupart des théoriciens du capital social quant à l'efficacité des associations bénévoles au regard de la production de normes et de valeurs généralisées – la confiance, par exemple. On ne dispose pas de preuves empiriques solides confirmant

l'existence de microrelations entre l'appartenance à ces associations et la confiance » (2003: 35). À vrai dire, Stolle avance certains éléments probants d'après lesquels, en fait, l'adhésion à des associations bénévoles pourrait bien ne pas donner lieu à des niveaux plus élevés de confiance généralisée. Étant donné l'importance que Putnam attache aux liens réticulaires reposant sur l'adhésion aux associations, il convient d'hésiter à utiliser des mesures de confiance sociale comme indicateurs substitutifs de la vigueur des réseaux sociaux.

Selon des études empiriques, il y aurait lieu d'hésiter à recourir à la confiance comme indicateur.

Aussi, même en admettant qu'il peut être rudement important d'étudier les questions de confiance sociale générale elles-mêmes, on ne doit pas présumer que la confiance sociale est nécessairement le fruit des réseaux sociaux. Les rapports entre les deux phénomènes restent à vérifier de manière empirique. Dans la mesure où une approche fonctionnelle regroupe des phénomènes multiples sous une même étiquette de « capital social » et ne tient pas compte de leurs dynamiques propres, elle fait obstacle à l'élaboration de l'assise solide indispensable à une recherche rigoureuse et, au bout du compte, à une politique fondée sur des données probantes.

Il faut procéder à d'autres études empiriques des relations entre la confiance et les réseaux sociaux.

Cela dit, l'enjeu global consistant à reconnaître les sources de coopération sociale et d'action collective demeure un champ de recherche valable et vital; des chercheurs sérieux et prudents devraient pouvoir recourir à une définition fonctionnelle tout en évitant les embûches potentielles d'une telle approche. Souvent, une définition fonctionnelle peut rendre confuse une recherche qui embrouillera plus qu'elle n'éclairera. En outre, les efforts visant à regrouper dans une seule et même théorie tous les phénomènes qui génèrent une action collective peuvent se révéler d'une complexité insurmontable; à long terme, cela pourrait limiter l'utilité du concept au regard de la recherche et de l'élaboration des politiques. On pourrait contourner cette difficulté en trouvant un moyen de définir plus clairement le capital social sans perdre de vue la problématique fondamentale inhérente aux approches fonctionnelles.

Une approche fonctionnelle soulève une question cruciale, mais sa définition du capital social embrouille plus souvent qu'elle n'éclaire.

Le capital social en tant que réseau

Les théories axées sur les réseaux, comme celle de Bourdieu, présentent des définitions plus claires.

Contrairement aux concepts fonctionnels, les théories du capital social axées sur les réseaux peuvent présenter une définition beaucoup plus claire. C'est ainsi que de nombreux chercheurs en sont venus à « redécouvrir » les travaux de Pierre Bourdieu sur le capital social. Bourdieu a défini le capital social comme « la somme des ressources, actuelles ou virtuelles, qui reviennent à un individu ou à un groupe du fait qu'il possède un réseau durable de relations, de connaissances et de reconnaissances mutuelles plus ou moins institutionnalisées, c'est-à-dire la somme des capitaux et des pouvoirs qu'un tel réseau permet de mobiliser. » Pour Bourdieu, « le volume de capital social que possède un individu dépend de l'étendue du réseau des liaisons qu'il peut mobiliser de façon effective ainsi que du capital économique, culturel et symbolique possédé en propre par chacun de ceux auxquels il est lié » (1986: 249).

Il y a une grande variété d'approches réticulaires.

Malgré les nombreuses variantes des approches du capital social axées sur les réseaux (voir Adler et Kwan, 2002: 22-23), la plupart soutiennent comme celle de Bourdieu qu'il faut étudier non seulement la structure du réseau mais aussi les ressources que possède celui-ci et que ses membres peuvent mobiliser. Cela dit, les divers auteurs qui proposent une approche fondée sur les réseaux présentent des définitions quelque peu différentes de la notion de réseau. Ainsi, certains s'intéressent principalement aux réseaux proprement dits (c'est le cas dans le présent document, par exemple), d'autres incluent tout autant les réseaux que leurs ressources (Bourdieu, par exemple) et d'autres encore insistent sur les ressources accessibles grâce aux réseaux (Lévesque et White, 2001, par exemple). De manière plus générale, Adler et Kwan (2002) soutiennent que les approches fondées sur les réseaux se répartissent entre celles qui s'intéressent principalement aux effets du profil ou de la structure des relations dans un réseau, et celles qui insistent sur la nécessité d'analyser la teneur de ces relations, comme des normes ou des niveaux de confiance particuliers.

Les critiques reprochent à ces approches d'être trop étroites...

Même si, individuellement, les divers auteurs qui ont proposé une approche fondée sur les réseaux ont fait l'objet de critiques fort variées, en règle générale, on leur reproche principalement le fait que leurs approches sont trop étroites et ne tiennent pas compte d'un grand nombre d'aspects importants, comme les ententes institutionnelles et juridiques, qui peuvent grandement contribuer à comprendre et à expliquer divers phénomènes sociaux, en particulier l'action collective coopérative. Étant donné les arguments convaincants présentés par de nombreux partisans de l'approche fonctionnelle pour comprendre ces grandes questions générales, l'incapacité d'une approche fondée sur les réseaux de tenir

compte de ces préoccupations constituerait effectivement une grave lacune.

Cela dit, ces préoccupations pourraient ne pas être fondées. Même si les approches du capital social axées sur les réseaux sont parfois plus modestes et parcimonieuses que les théories fonctionnelles, à long terme, ces attributs pourraient accroître grandement la capacité explicative virtuelle du phénomène. Au lieu d'ouvrir la porte à une liste de plus en plus longue de ressources sociales censées encourager l'action collective, définir le capital social en fonction de réseaux sociaux permet de mieux cerner le concept et de le distinguer des autres formes de capital ainsi que de ses effets présumés. Cette distinction permet à son tour une analyse empirique plus minutieuse des liens théoriques entre les facteurs du capital social, ses résultats, et le capital social proprement dit. De plus, on n'est pas obligé de conclure qu'il n'y a pas de capital social lorsque les effets théoriques ne sont pas perceptibles (Lévesque et White, 1999 : 28).

... mais une plus grande parcimonie améliore le pouvoir explicatif...

Définir le capital social en termes de réseaux sociaux n'empêche pas d'étudier le rôle possible du capital social dans la promotion de l'action collective, ou ses liens avec les normes, la confiance, les institutions et le cadre sociopolitique en général, par exemple. De fait, en établissant une nette distinction entre ces phénomènes au lieu de les regrouper dans une même dynamique, on peut étudier et évaluer plus attentivement les liens supposés entre les divers éléments. La nature des éléments supplémentaires qu'on souhaitera étudier variera en fonction du problème qu'on cherche à comprendre. Néanmoins, une définition conceptuelle commune du capital social en tant que réseaux sociaux permet d'assurer une évaluation cohérente dans un large éventail d'applications pour la recherche et les politiques.

... et permet d'étudier un vaste éventail de phénomènes et de problèmes de recherche.

En théorie, on peut comprendre plus clairement et mieux étudier empiriquement le capital social comme une forme de capital à l'aide d'une approche fondée sur les réseaux. Le capital humain s'est révélé être un concept solide depuis 40 ans parce que ses éléments de base ont été définis plus ou moins clairement comme étant le savoir et les compétences, ce qui a permis aux chercheurs d'organiser leurs efforts afin d'évaluer le potentiel productif de cette forme de capital et d'étudier de quelle façon les individus investissent dans le capital humain et en accumulent. C'est ce qui a permis d'analyser le rôle potentiel de la politique publique comme dans la promotion des formes les plus avantageuses d'investissement dans le capital humain et dans l'optimisation du rendement sur cet investissement, en particulier sur le marché du travail.

Les approches du capital social fondées sur les réseaux peuvent être aussi utiles que celles sur le capital humain.

La prochaine section décrit le cadre analytique d'une approche du capital social fondée sur les réseaux.

Dans le cadre analytique du capital social proposé dans la prochaine section, la capacité de décrire plus clairement ce qui constitue le capital social, comment il est investi et comment il fructifie, ainsi que ses retombées éventuelles, constituent les points forts de cette approche fondée sur les réseaux. En même temps, il offre la possibilité d'explorer et d'examiner les préoccupations générales soulevées par ceux qui s'inspirent de l'approche fonctionnelle. Le document se termine par un aperçu de certaines implications stratégiques découlant du cadre proposé.

Cadre conceptuel proposé

Afin de mieux organiser et coordonner la recherche sur le capital social au sein du gouvernement du Canada, il pourrait s'avérer utile d'élaborer un cadre conceptuel du cadre social axé sur les réseaux. C'est donc à cette tâche que se consacre maintenant le présent document.

Nous avons une possibilité d'adopter une approche plus précise du capital social.

Nous avons l'intention d'éviter une approche polyvalente qui finirait par englober et confondre un ensemble disparate de concepts, car cela risquerait de rendre la notion de capital social moins significative et moins utile. Il est en effet possible d'adopter une approche beaucoup plus précise, qui « revient à l'essentiel » et se rapproche davantage de la notion de capital social définie par Bourdieu (axée sur les réseaux sociaux et sur les ressources qu'ils permettent de mobiliser) afin de répondre à diverses questions stratégiques. Ainsi, il pourrait être plus ou moins important d'analyser les normes de réciprocité et les niveaux de confiance propres aux réseaux de relations sociales, selon leur importance pour le problème en question. Cette démarche est donc différente des approches du capital social qui considèrent la confiance et les normes comme des formes de capital social, indépendamment de tous les liens nécessaires aux réseaux sociaux.

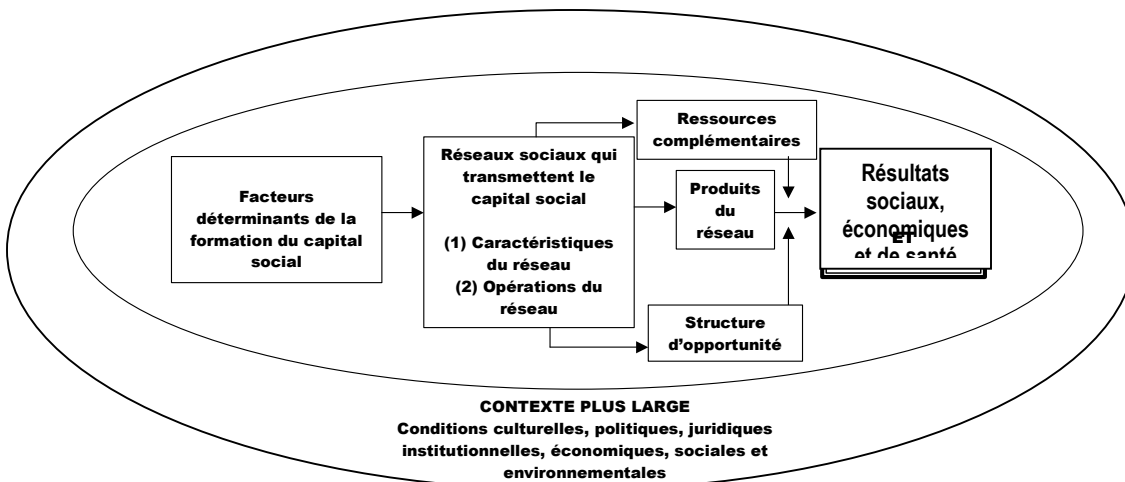
Nan Lin (2001: 243) a soutenu qu'un modèle exhaustif du capital social axé sur les réseaux doit permettre d'étudier trois éléments :

- les facteurs de l'investissement dans le capital social;
- les moyens par lesquels on peut avoir accès au capital social et le mobiliser;
- le rendement sur l'investissement dans le capital social.

Les conclusions d'un atelier interministériel sur le capital social comme instrument de politique publique tenu en juin 2003 font ressortir d'autres aspects importants qu'il faut prendre en considération pour élaborer un cadre permettant d'analyser le concept. Premièrement, la définition de base du capital social devrait être étroite et se concentrer sur le capital social en tant que réseaux sociaux, afin de permettre une application plus uniforme du concept à divers problèmes stratégiques. Cela dit, le modèle devrait aussi permettre aux chercheurs d'examiner divers attributs et caractéristiques des réseaux sociaux en fonction de leur pertinence pour la recherche ou le problème stratégique en question, et éventuellement d'examiner l'interaction avec d'autres formes de ressources en capital et le cadre social, politique et économique général qui contribuent à des résultats particuliers. Là encore, cette démarche contraste avec celles qui considèrent la confiance et les normes comme des formes de capital social, indépendamment de tous les liens nécessaires avec les réseaux sociaux, ou qui regroupent d'autres formes de capital et de facteurs environnementaux sous l'étiquette de capital social.

Une définition étroite permet d'appliquer de manière plus uniforme le concept de capital social à divers problèmes stratégiques.

Aux fins de notre cadre, le capital social désigne les réseaux de relations sociales qui donnent accès aux ressources et aux appuis nécessaires. Toute étude du capital devrait inclure les investissements que font les gens pour établir et maintenir ces réseaux, les normes et cadres institutionnels dans lesquels ces réseaux s'inscrivent, ainsi que les rendements de ces investissements sous forme de résultats économiques, sociaux et de santé pour les individus, les collectivités et les sociétés.



Le cadre est essentiellement une approche systématique inscrite dans un contexte général.

Le cadre proposé dans le présent document est essentiellement une approche systématique qui nous permet de voir comment le capital social s'enrichit, comment il fonctionne et comment il peut contribuer à atteindre divers résultats. Le système ne fonctionne pas en vase clos, au contraire. Ses composantes s'inscrivent dans un contexte général qui les influencent, et ces interactions peuvent être dignes d'intérêt et avoir une pertinence stratégique en soi. Le cadre illustré à la figure 1 est présenté essentiellement comme un processus linéaire. Comme tout modèle, il constitue évidemment une simplification très abstraite de la réalité. En pratique, il faudrait de nombreuses autres flèches interactives et boucles de rétroaction pour illustrer la dynamique particulière d'un réseau social donné. Mais pour plus de clarté, le diagramme reste le plus simple possible.

Le cadre présente les divers éléments qui pourraient permettre d'étudier les mécanismes par lesquels les réseaux sociaux constituent une forme de capital. De manière générale, il constitue une façon d'aborder une question de recherche stratégique en particulier et de réfléchir à la manière dont le capital social peut constituer un facteur important qui, combiné à d'autres, influe sur divers types de résultats. Des exemples de ces résultats pourraient comprendre :

- le niveau de scolarité des jeunes (et des jeunes à risque en particulier);
- la participation des nouveaux immigrants sur le marché du travail (obtention et maintien d'un emploi pertinent, revenus et avancement professionnel);
- le transfert réussi du savoir scientifique des universités aux entreprises, qui permet l'innovation et la mise au point de produits;
- l'état de santé de collectivités autochtones;
- la résistance des collectivités éloignées aux défis économiques (tels que ceux posés par les changements économiques structurels);
- l'amélioration de la sécurité dans les quartiers (réduction des taux de crimes contre les personnes et contre les biens).

Le cadre insiste sur les explications et les implications stratégiques à micro-échelle (individus, groupes et buts dans des contextes particuliers). Comme nous le verrons, il offre également la souplesse et le cadre de référence nécessaires pour examiner d'autres questions connexes à divers niveaux d'analyse. Il est cependant important de s'assurer que tout examen du capital social se fonde sur une question de recherche ou un problème stratégique particulier, et que le modèle est appliqué en fonction de ce contexte particulier.

Un autre point sur lequel il faut insister est que, aux fins des politiques, nous nous intéressons normalement aux résultats « souhaités » – comme des résultats sociaux, économiques ou de santé pour des individus, des groupes ou des collectivités – qui seraient généralement considérés positifs. Cela ne veut pas dire que le capital social ne peut pas servir des fins négatives. Il en est tout à fait capable, tout comme d'autres formes de capital (p. ex., le capital financier, physique ou humain). Il est très utile d'examiner le rôle que peuvent jouer diverses formes de capital dans l'atteinte de résultats positifs ou la manière dont la politique publique peut les intégrer pour atteindre divers buts.

Nous nous intéressons généralement aux résultats sociaux, économiques et de santé positifs que le capital social peut faciliter.

Nous examinerons maintenant chacun de ces éléments du cadre. Il importe de souligner que, selon la question stratégique en cause, diverses sous-catégories ou combinaisons de ces composantes, et divers aspects de leur contexte, peuvent être dignes d'attention – et ils peuvent aussi justifier l'utilisation de divers types de leviers stratégiques.

Pleins feux sur les facteurs déterminants

Le cadre nous donne la possibilité d'examiner non seulement comment le capital social peut être exploité, mais aussi comment on investit dans ce capital et comment il fructifie. Les facteurs de la formation du capital social sont ceux qui influent sur la mesure dans laquelle on est prédisposé à adhérer à des réseaux ou à en créer et capable de le faire. Deux grandes catégories de facteurs sont importantes dans cette perspective : les facteurs individuels et les facteurs communautaires. Les facteurs individuels de la formation du capital social peuvent comprendre notamment la démographie, les antécédents d'emploi, l'instruction, les antécédents ethnoculturels et diverses perceptions et attitudes. Les facteurs communautaires peuvent inclure notamment la présence de réseaux, l'existence d'une infrastructure propre à appuyer la formation de réseaux ainsi que les normes et les valeurs existantes.

Les facteurs de la formation du capital social peuvent agir au niveau individuel et communautaire.

Selon le problème à examiner, diverses sous-catégories de ces facteurs peuvent se révéler pertinentes. Leur éventuel rôle de facteur déterminant doit être établi de manière empirique, mais cela veut dire qu'il faut prendre soin de faire une distinction entre les facteurs de l'investissement en temps, en énergie et en ressources pour développer les réseaux sociaux et les réseaux proprement dits. De plus, les coûts d'opportunité de la formation et du maintien des réseaux peuvent aussi constituer un important facteur.

Les facteurs de l'intérêt dépendent de la question stratégique en cause.

Dans la « boîte noire » du capital social

Il faut également trouver une méthode systématique pour examiner la dynamique au cœur du capital social – les réseaux sociaux proprement dits – afin de comprendre comment on a accès aux ressources qu'ils apportent et comment on les mobilise. À cette fin, nous pouvons souhaiter porter notre attention sur plusieurs facteurs. Là encore, une étude particulière ne portera pas sur tous ces facteurs. C'est plutôt la question stratégique en cause qui déterminera les facteurs les plus pertinents dans un contexte donné.

Caractéristiques des réseaux

Les aspects clés comprennent :

... la structure et la composition du réseau

Premièrement, nous pouvons souhaiter examiner diverses caractéristiques du réseau. Nous pouvons alors nous concentrer sur la *structure et la composition* des réseaux sociaux. Jusqu'ici, la plupart des études sur les réseaux ont porté sur cet aspect, qui inclut des facteurs comme la taille, la densité, la vigueur des liens et le degré d'hétérogénéité. Comprendre si les réseaux se composent principalement de membres de la famille, de collègues professionnels ou de mordus du même passe-temps peut aussi être important. Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, les distinctions entre les diverses caractéristiques du capital social (par exemple, les distinctions entre le capital social qui unit, qui lie ou qui relie, ou la mesure dans laquelle des réseaux particuliers sont « ouverts » ou « fermés ») peuvent avoir des implications diverses et importantes pour des résultats particuliers.

... les ressources et les capacités du réseau

De plus, un examen des *ressources et capacités* des membres d'un réseau social peut être crucial pour déterminer le potentiel productif d'un réseau donné. Il est utile ici de souligner que certains réseaux peuvent apporter des ressources utiles pour un résultat en particulier mais tout à fait superflues dans d'autres situations. Leur utilité relative dépend du contexte particulier et du résultat souhaité.

... les caractéristiques normatives

Les *caractéristiques normatives* du réseau peuvent aussi présenter un certain intérêt. Dans le contexte d'un réseau particulier, les valeurs et les normes (y compris celles de la confiance et de la réciprocité) peuvent être cruciales pour comprendre le fonctionnement du réseau. Enfin, il est important de comprendre que les réseaux ne sont pas des entités statiques. Ils peuvent changer et évoluer, voire disparaître. La *dynamique des réseaux* peut donc souvent être un sujet d'intérêt pour les analyses et avoir une pertinence stratégique.

... et la dynamique du réseau.

Transactions au sein des réseaux et résultats

Il se peut aussi que nous soyons fortement intéressés par les transactions qui s'effectuent au sein d'une structure en réseau à mesure qu'on accède aux ressources qu'il apporte. Des exemples de telles transactions peuvent comprendre les processus de négociation, l'échange de renseignements, l'encouragement et l'appui, ou l'imposition de sanctions.

Le modèle conceptuel nous permet également d'examiner les rendements éventuels de l'investissement dans le réseau. Les produits du réseau sont le résultat immédiat des transactions dans le réseau. Par exemple, quelqu'un peut tenter d'exploiter les ressources d'information des membres de son réseau social afin d'obtenir un nouvel emploi. Le résultat immédiat d'une transaction donnée dans un réseau peut prendre la forme des renseignements concernant un poste à combler. Mais ce produit immédiat ne se traduira pas nécessairement par un résultat positif sur le marché du travail – d'autres facteurs peuvent influencer sur le résultat final.

Les transactions dans les réseaux et leurs résultats immédiats n'ont pas nécessairement une issue positive.

Les autres ressources complémentaires et la « structure d'opportunité »

D'autres facteurs qui peuvent jouer dans une analyse donnée comprennent la présence (ou l'absence) de ressources complémentaires et la structure d'opportunité existante. Le capital social est souvent insuffisant à lui seul pour obtenir un résultat particulier. La présence de ressources complémentaires, notamment un capital matériel, financier ou humain, peut constituer un facteur important, voire une condition nécessaire. D'ailleurs, assurer la présence de ressources complémentaires suffisantes peut constituer un secteur clé d'intervention de la politique publique pour atteindre divers résultats.

Des ressources complémentaires, notamment d'autres formes de capital, sont souvent nécessaires.

Dans le présent cadre, le terme « structure d'opportunité » désigne les aspects et les configurations du cadre environnemental général qui peuvent influencer sur l'atteinte des résultats souhaités. Évaluer la compatibilité du contexte général avec la transformation des produits du réseau en des résultats souhaités peut parfois s'avérer essentiel pour comprendre les rendements éventuels de l'investissement dans les réseaux sociaux. Un ralentissement du cycle économique ou le racisme systémique, par exemple, peuvent limiter la capacité des réseaux sociaux de combler les besoins particuliers de certains individus ou certaines collectivités.

La structure d'opportunité porte sur les aspects pertinents du contexte général.

Ce qu'il importe de souligner, c'est qu'un produit positif du réseau ne donnera pas nécessairement un résultat souhaité. Diverses ressources complémentaires et conditions environnementales doivent aller dans le même sens pour que cela se produise.

Pleins feux sur les résultats

Le dernier élément du cadre est le résultat final de ce modèle. En fait, il pourrait bien être le premier facteur à prendre en considération pour décider quels aspects du capital social nous opérationnaliserons dans une étude donnée. D'ailleurs, la mesure dans laquelle le capital social produit des résultats particuliers est au cœur de son importance potentielle : le capital social ne nous intéresse pas en soi, mais plutôt à cause de la mesure dans laquelle il joue un rôle dans l'atteinte de divers résultats souhaitables pour les individus et les collectivités.

Les résultats sociaux, économiques et de santé que nous aimerions voir atteints sont souvent le point de départ d'une analyse donnée du capital social.

Les résultats particuliers auxquels s'intéressent les chercheurs dans le domaine de la politique publique fédérale dépendront des objectifs de la politique en question. Tous les facteurs n'ont pas la même pertinence pour tous les résultats. Il n'est pas nécessaire non plus de les étudier tous dans tous les cas. Par conséquent, même si les résultats se trouvent à la fin du diagramme, c'est probablement par eux que les chercheurs fédéraux et les responsables de l'élaboration de programmes commenceront leur analyse. Les types particuliers de résultats qui nous intéressent (p. ex., sociaux, économiques et de santé) détermineront les aspects du cadre que nous inclurons dans notre analyse, ainsi que les niveaux (p. ex., individus, communauté, société) où se situera cette analyse.

Avantages d'un cadre analytique commun

Une approche coordonnée du capital social pourrait créer un puissant outil analytique et stratégique.

Il est tout à fait possible d'exploiter la notion de capital social pour en faire un puissant outil analytique et stratégique. Mais bon nombre de travaux de recherche et d'analyses stratégiques n'arrivent pas encore à définir précisément ce qu'est le capital social et ne font pas la distinction entre ses principaux éléments, ses sources et ses résultats. Il faut donc faire preuve de rigueur dans la conceptualisation et l'évaluation du capital social puisque cette notion est encore très floue. Il faut également résister à la tentation d'adopter une approche hétéroclite qui inclut et confond une foule de phénomènes sociaux divers sous l'étiquette unique mais confuse de « capital social ».

Il est possible d'élaborer une démarche coordonnée et un cadre analytique pouvant être adapté à divers secteurs de politique dans le contexte canadien. C'est précisément le but du cadre proposé. En se concentrant sur les facteurs déterminants, les caractéristiques et les transactions au sein des réseaux, le cadre proposé présente une vision cohérente qui peut s'appliquer à diverses questions de politique.

Incidences pour l'élaboration des politiques publiques

Applications stratégiques

Quelles sont, en pratique, les implications de l'utilisation d'un cadre du capital social (axé sur les réseaux sociaux) pour l'élaboration de nouvelles interventions en politiques? Quels sont certains des principaux domaines d'application stratégiques?

L'utilisation des réseaux sociaux (et de leurs divers attributs structurels et qualitatifs) comme base essentielle pour constater la présence ou évaluer les effets du capital social peut être utile de diverses manières. Certaines de ces utilités comprennent :

- permettre aux décideurs et à ceux qui élaborent des programmes de se concentrer sur le capital social en tant que ressource permettant d'intervenir de manière pratique et locale du point de vue des individus et des collectivités;
- considérer le capital social comme un instrument « neutre » pour atteindre des résultats stratégiques plutôt que comme un objectif stratégique en soi;
- faire une distinction entre ce qu'*est* le capital social et ce qu'il *fait*;
- accroître le pouvoir explicatif des caractéristiques structurelles et normatives des réseaux qu'on retrouve dans la typologie du capital social qui unit, qui lie et qui relie.

Pleins feux sur les individus et les collectivités

Une notion de capital social axée sur les réseaux est particulièrement utile pour comprendre les problèmes pratiques au niveau local, du point de vue des individus et des collectivités. Très souvent, d'autres approches du capital social se sont concentrées sur des thèmes de grande portée (à macro-échelle) où des aspects comme la confiance dans le gouvernement ou la participation des électeurs aux scrutins servent à mesurer la vigueur du capital social au niveau national. Dans une approche fondée sur les réseaux, le potentiel stratégique du capital social traduit davantage les réalités des individus, des organisations ou des groupes par rapport à une problématique et à un contexte en particulier.

Une application utile du capital social à micro-échelle est la manière dont les liens et les réseaux sociaux influencent les résultats individuels sur le marché du travail (en particulier pour les personnes qui éprouvent des difficultés liées à l'emploi comme les assistés sociaux ou les membres des groupes « à risque »). Étudier le rôle du capital social en analysant les

Une théorie axée sur les réseaux est particulièrement utile dans les applications à micro-échelle.

Le rôle du capital social dans les résultats sur le marché du travail en est un bon exemple.

caractéristiques et l'utilisation des réseaux sociaux par rapport à l'emploi peut apporter de l'information importante sur :

- l'importance du capital social comme facteur déterminant de l'établissement et du maintien de liens avec le marché du travail (par rapport à d'autres indicateurs bien connus des résultats sur le marché du travail, comme le capital humain);
- les conditions qui sont importantes pour permettre aux individus d'avoir accès aux possibilités qu'offrent certains liens et relations sociales diversifiés et d'en profiter;
- l'utilité d'inclure des mesures visant à bâtir des réseaux sociaux diversifiés, parce qu'ils font partie intégrante de la programmation active sur le marché du travail.

Au niveau du groupe ou de la collectivité, cerner et analyser les caractéristiques et le fonctionnement des réseaux sociaux peut apporter des renseignements utiles sur les conditions qui contribuent à une amélioration des résultats de santé, sociaux et économiques. Ainsi, l'optique du capital social peut permettre de mieux comprendre les facteurs qui influent sur la capacité de collectivités isolées d'utiliser efficacement des ressources financières, naturelles ou matérielles limitées pour devenir autosuffisantes, par rapport à d'autres collectivités semblables.

Comprendre les implications stratégiques du capital social va plus loin que l'examen de la structure des réseaux et inclue d'autres éléments indiqués dans le cadre conceptuel proposé.

Il ne s'agit pas simplement de constater la présence de capital social en examinant le nombre et les types d'associations de résidents, d'organisations communautaires ou de groupes sociaux dans la collectivité. Il s'agit aussi de mieux comprendre le niveau et la nature des liens qui sont établis au fil du temps entre des groupes, des individus et des institutions disparates qui constituent des collectivités, des quartiers ou des localités. Par exemple, Saegart et autres (2002) ont étudié le rôle du capital social dans la prévention de la criminalité dans des complexes résidentiels à loyer modique de New York. Ils ont constaté que la compréhension de la dynamique des réseaux que constituent les associations de locataires, y compris la présence de normes prosociales chez les locataires et de liens avec une organisation officielle dans l'immeuble, est particulièrement pertinente pour expliquer comment certains complexes résidentiels réussissent mieux à prévenir la criminalité que d'autres. La compréhension des facteurs permettant aux réseaux de locataires de s'attaquer à la criminalité et à la délinquance juvénile a apporté des renseignements utiles aux organismes publics qui interviennent dans ces quartiers. Elle a aussi permis aux décideurs de tirer des leçons importantes qu'ils peuvent appliquer lorsqu'ils conçoivent et mettent en œuvre des politiques en matière de logement, de structures d'accès à la propriété et de construction de bâtiments.

Le capital social en tant qu'outil d'action

Le capital social est davantage un moyen ou un instrument potentiel permettant d'atteindre des objectifs de politique qu'un objectif en soi. De fait, en soi, le capital social est neutre. Comme l'a indiqué Briggs (1997), « ... le capital social n'est ni bien ni mauvais, tant qu'on n'a pas porté de jugement sur les fins que nous voulons qu'il serve ». Le capital social peut tout aussi bien servir à exclure qu'à inclure, en renforçant les inégalités. Les décideurs doivent donc faire très attention lorsqu'ils encouragent des relations sociales précises. Ils doivent aussi reconnaître que le capital social n'est qu'un des nombreux facteurs potentiels qui peuvent jouer un rôle clé dans l'atteinte d'objectifs souhaitables de portée générale, qu'il s'agisse par exemple d'une scolarisation plus élevée, de quartiers plus sûrs ou de bébés en meilleure santé.

Le capital social est davantage un moyen d'atteindre divers résultats, positifs ou négatifs.

Le défi consiste à trouver des moyens stratégiques d'appuyer les investissements dans les formes de capital social qui peuvent constituer une ressource utile dans des contextes précis. Cela s'applique en particulier aux membres de groupes vulnérables, qui ont la possibilité de développer des sources existantes de capital social et de les considérer comme des actifs. Ces formes de capital social peuvent contribuer à compenser l'absence d'autres types de capital (p. ex., le capital financier, humain ou matériel) dans ces groupes ou leur permettre d'y accéder. Comme pour tous les autres actifs cependant, le capital social ne sera probablement pas réparti également. Dans ce contexte, les politiques peuvent jouer un rôle pour protéger les stocks de capital social existants dans les collectivités et pour assurer un accès plus égal à cette ressource. Elles peuvent y parvenir en influençant certains facteurs de la formation du capital social ou en facilitant la mobilisation du capital social qui est parfois inutilisé en l'absence d'un appui public suffisant.

Trouver des moyens stratégiques d'appuyer le capital social constitue un défi pour l'élaboration des politiques et des programmes.

Comprendre comment on investit dans le capital social, on en accumule et on l'utilise

Afin de transformer le capital social en une ressource productive pour les individus, les collectivités et les organisations, il faut pouvoir comprendre ce qui peut influencer sur la façon dont les individus et les groupes ont accès au capital social, y investissent et l'utilisent. Les possibilités de développer des formes de capital social productives sur le marché du travail, ou encore à l'école ou pour mener une vie plus saine, peuvent varier d'une personne à l'autre, à cause de caractéristiques comme la race, le sexe, la culture, la religion et l'éducation. Ces possibilités peuvent aussi varier en fonction de l'environnement social, culturel et institutionnel dans lequel les gens vivent et établissent ces liens.

Pour que le social capital devienne un outil de la politique publique, il faut bien comprendre son fonctionnement.

Par exemple, des chercheurs néo-zélandais (King et autres, 2003) ont mis au point un modèle de recherche qui se concentre sur les facteurs de la formation du capital social pouvant expliquer l'expérience sur le marché de l'emploi de populations défavorisées, notamment les membres des collectivités autochtones. Dans ce cas, les chercheurs s'intéressent aux effets de la situation de famille (hommes et femmes célibataires) et de la culture sur la capacité d'établir et de maintenir des réseaux sociaux productifs. S'ils sont concluants, les résultats de ces études pourraient éclairer la conception et la mise en œuvre d'interventions sur le marché du travail visant ces populations.

Comprendre comment appuyer les investissements dans la valeur potentielle du capital social comme ressource permettant de surmonter des difficultés particulières pourrait aussi exiger un examen attentif de la façon dont les réseaux sociaux créent des ressources productives. Il pourrait falloir examiner comment le capital social se manifeste (par une plus grande confiance, des échanges de renseignements plus intenses ou une collaboration accrue) afin de produire divers résultats.

Dans une étude de cas (Dominguez et Watkins, 2003) utilisant un cadre du capital social qui fait une distinction entre les diverses sources d'accès aux réseaux sociaux et les effets de la participation à ces réseaux, les chercheurs ont pu tirer des conclusions importantes sur le rôle changeant que joue le capital social dans la mobilité des mères à faible revenu. Créer et maintenir des relations d'appui pour ces femmes peut souvent constituer une tâche ardue, qui consiste notamment à apprendre comment demander de l'aide, quand le faire et à qui s'adresser. Dans la description des conditions qui font changer les stratégies relatives à l'utilisation de divers types de réseaux sociaux avec le temps, ces études ont insisté sur l'importance de considérer la production et l'utilisation du capital social comme un processus plutôt que comme un phénomène statique. Les résultats révèlent qu'en plus des ressources financières, divers facteurs (comme les tensions familiales et la nature de la réciprocité) entravent, compliquent ou favorisent le capital social pour les mères à faible revenu. Il a été démontré que ces résultats ont des implications importantes (positives et négatives) pour la survie quotidienne et la mobilité socioéconomique de ces femmes.

Le capital social qui unit, qui lie et qui relie : comprendre les rôles différents des réseaux sociaux

Le capital social joue des rôles différents selon qu'il unit, qu'il lie ou qu'il relie.

Se concentrer sur les caractéristiques des réseaux permet de tirer profit du pouvoir explicatif de la typologie du capital social « qui unit, qui lie et qui relie ». Cette typologie s'est révélée très utile pour discerner les divers rôles que joue le capital social dans différents contextes et diverses

situations individuelles et pour cerner les implications très concrètes aux fins de la politique publique.

Par exemple, la notion de capital social « qui relie » revêt une importance pratique particulière pour les politiques de développement communautaire et les autres stratégies de lutte contre la pauvreté. Les réseaux qui relient tous les éléments de la collectivité au-delà des frontières ethniques, raciales et linguistiques vers les institutions et les structures du pouvoir et de l'influence constituent un défi de première importance pour les décideurs. Enrichir et renforcer le capital en tenant compte du point de vue des divers acteurs de la collectivité et trouver des mécanismes pour les faire participer à la prise des décisions s'est révélé crucial pour promouvoir des changements durables des conditions de vie et de la santé de populations vulnérables (Davies, 2001).

Plusieurs auteurs ont démontré que les programmes publics peuvent parfois renforcer les « mauvais types de réseaux » (Field, 2003). Accroître la densité de réseaux homogènes n'est pas nécessairement une solution qui donnera des résultats productifs pour toutes les populations intéressées. C'est souvent ce que l'on constate, par exemple, dans les programmes de formation professionnelle, où les chômeurs ne rencontrent que d'autres chômeurs ayant une expérience de vie et des caractéristiques socioéconomiques semblables. En revanche, faire fi du rôle essentiel du capital social qui unit quand on apporte dans des collectivités des changements qui dépendent de solides liens sociaux pour maintenir un grand degré de cohésion, d'identité et d'appui peut avoir des conséquences désastreuses. C'est ce qui s'est produit dans la ville de Yonkers, où un programme visant à réinstaller des familles dans des secteurs résidentiels mixtes, loin de leur quartier d'origine où la criminalité et la pauvreté étaient élevées, n'a pas donné les résultats attendus. Les résidents sont restés très attachés à leur ancienne collectivité, se sont sentis isolés et coupés de leurs appuis sociaux et de leurs ressources et n'ont pas réussi à s'adapter à leur nouveau milieu (Briggs, 1997).

Les programmes peuvent parfois renforcer les mauvais types de réseaux.

Différencier les diverses formes de capital social est également essentiel pour comprendre les processus d'intégration des immigrants, l'ethnicité et les relations entre les groupes. L'identification culturelle et linguistique que permettent ces liens ethniques étroits peut être cruciale aux premières étapes de l'orientation et de la réinstallation dans un nouveau pays. En même temps, le capital social qui lie semble aussi permettre aux immigrants isolés dans des collectivités dont les ressources sont limitées de faire des liens avec des ressources extérieures (Li, 2003). Diverses formes de micro-projets visant à relier des communautés ethniques isolées et parfois fracturées, qui se côtoyaient souvent, ont procuré à leurs

Il est essentiel de faire une distinction entre les diverses formes de capital social.

membres les ressources et l'information dont ils avaient besoin pour trouver des solutions à leurs propres problèmes. Les évaluations des résultats de projets d'enrichissement du capital social dans des quartiers ethniques défavorisés en Espagne, en France, en Belgique et au Royaume-Uni ont tous révélé des améliorations personnelles et collectives découlant d'un renforcement de la croissance et de la responsabilisation (ECOTEC, 2001).

L'importance des diverses formes de capital social varie au fil de la vie.

Enfin, les interventions visant à créer des conditions favorables à la création de capital social positif doivent être sensibles au fait que différentes formes de capital social peuvent être importantes à différents moments de la vie. Des chercheurs ont indiqué que le capital social qui unit est vital pour obtenir un appui physique et mental pendant l'enfance et la vieillesse. En revanche, le capital social qui lie semble procurer des ressources utiles dans la jeunesse et la vie adulte, quand il faut composer avec les risques, les changements et les incertitudes que comportent les études, l'emploi et l'avancement professionnel (Pahl et Spencer, 1997).

Possibilités prometteuses et prochaines étapes éventuelles

Ces exemples laissent présager quelques possibilités prometteuses d'intégration du capital social dans la politique publique et entrevoir une série de nouvelles orientations possibles de la recherche stratégique dans ce domaine.

De meilleurs liens avec les partenaires de programmes sont de plus en plus importants.

Les interventions visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale exigent de plus en plus que les parties visées deviennent des partenaires et participent à la recherche et la mise en œuvre de solutions. De même, les interventions visant à faciliter l'inclusion sociale, économique et politique des immigrants exigent une bonne compréhension des divers processus sociaux d'identification et d'affiliation qui interagissent avec d'autres mécanismes d'intégration (p. ex. le capital humain, la formation linguistique). C'est dans ces domaines que le capital social pourrait jouer le rôle le plus important.

Une meilleure compréhension donne de meilleures politiques.

De manière plus générale, la pertinence du capital social pour la politique publique tient principalement au fait qu'il permet de comprendre comment le capital social est formé, son mode de fonctionnement précis dans divers contextes et son rôle pour atteindre les résultats souhaités. La recherche sur le capital social dans ces domaines peut continuer à apporter les éléments d'information nécessaires pour appuyer l'intérêt dans l'enrichissement du capital social en fonction de divers objectifs de politique ou de programme.

En plus de faire avancer les connaissances et de favoriser l'accumulation de résultats de recherche sur les divers effets positifs et négatifs du capital social, le gouvernement peut prendre des mesures plus directes. Il peut notamment examiner les politiques et les programmes dans l'optique du capital social afin de s'assurer que ses interventions favorisent la formation de réseaux sociaux, s'appuient sur les sources existantes de capital social et sont en accord avec elles ou tout au moins n'entravent pas les réseaux existants. Il peut aussi intégrer des indicateurs plus explicites de l'enrichissement du capital social dans la conception de ses programmes, afin que ces indicateurs soient suivis et mesurés lorsque les résultats des projets sont évalués.

Il peut être utile d'examiner les politiques et programmes existants dans l'optique du capital social.

Il existe des possibilités d'appliquer dans de nombreux domaines d'intervention publique l'optique du capital social et d'assurer une distribution plus uniforme des formes de capital social qui lient et qui relient. En voici quelques exemples (des interventions plus précises sont décrites dans le Rapport sur les conclusions de l'atelier interministériel sur le capital social, juin 2003) :

- les politiques familiales et les interventions parentales, notamment l'équilibre entre la vie professionnelle et les obligations familiales et les réseaux de soutien familial;
- l'aménagement urbain, le logement et la planification de l'espace, notamment les tendances de l'établissement, la mixité de l'habitat et les programmes d'accession à la propriété;
- la participation et le bénévolat communautaires, notamment la participation des jeunes à des activités associatives et le mentorat;
- les services communautaires, notamment l'accès aux bibliothèques, aux musées, aux terrains de sport et à d'autres lieux d'interaction locaux et faciles d'accès;
- l'accès aux technologies de l'information et aux mécanismes d'apprentissage communautaires, notamment l'accès public à Internet et les liens entre les écoles et les collectivités;
- les initiatives de responsabilisation sociale visant à encourager les partenariats entre le gouvernement, le secteur privé et la société civile.

Lorsque l'optique du capital social est envisagée dans ces domaines d'intervention publique existants, il est essentiel qu'elle s'applique à des questions précises et tienne compte des réalités des groupes de citoyens qu'on souhaite influencer.

Appliquer la perspective du capital social à une problématique stratégique particulière et à la conception d'un programme donné peut contribuer à renforcer les ressources positives que possèdent déjà les collectivités. C'est très pertinent dans un contexte où les gouvernements souhaitent de plus

en plus établir des partenariats locaux comme base de l'élaboration des politiques. De nombreux efforts sont déjà déployés pour appuyer la mobilisation citoyenne grâce à la promotion du bénévolat (voir le Rapport sur les conclusions de l'atelier interministériel sur le capital social, juin 2003). Mais quand l'optique du capital social est retenue, il faut chercher principalement à trouver les moyens les plus efficaces par lesquels les organismes et institutions qui offrent des services interagissent et créent des liens avec les collectivités afin de favoriser des améliorations durables des conditions de vie et du bien-être (Field, 2003; Woolcock, 2003).

Le Rapport sur les conclusions de l'atelier interministériel sur le capital social tenu en juin 2003 a dégagé quelques prochaines étapes éventuelles en ce qui concerne l'élaboration de plans de recherche, d'indicateurs et d'instruments de mesure pour appuyer la recherche stratégique fédérale sur le capital social. Le cadre conceptuel proposé dans le présent document constitue une première étape essentielle d'une vision cohérente permettant de définir, de mesurer et d'analyser le capital social. Ce cadre sera mis à l'essai et perfectionné au fil des consultations et des discussions avec les experts et les ministères stratégiques. Afin de l'appliquer avec succès, les étapes ultérieures que nous devrions envisager comprennent :

- élaborer des plans de recherche particuliers pour utiliser et analyser les futures données tirées d'enquêtes existantes, afin de trouver des solutions à des problématiques particulières;
- définir et perfectionner de nouveaux indicateurs du capital social qui reflètent une approche fondée sur les réseaux sociaux, et évaluer les possibilités d'utiliser ces indicateurs dans un module de questions qui pourraient être adaptées aux enquêtes existantes;
- acquérir de nouvelles connaissances sur l'évaluation des programmes existants, en établissant, par exemple, des répertoires de résultats et de leçons tirées d'initiatives qui ont intégré dans leur cadre d'évaluation des indicateurs de certains aspects des réseaux sociaux;
- élaborer un ensemble cohérent d'indicateurs du capital social aux fins de l'élaboration des politiques et des programmes. Les données empiriques sur le rôle du capital social devraient expliquer la dynamique du capital social dans des circonstances différentes. Encourager l'étude du capital dans de petits projets pilotes pourrait permettre de mieux comprendre comment on accède à cette ressource, on la mobilise et on l'utilise dans le contexte des interventions publiques locales.

Références

- Adler, Paul S. et Seok-Woo Kwon (2002), « Social Capital: Prospects for a New Concept », *Academy of Management Review*, 27(1) : 17-40.
- Bourdieu, Pierre (1986), « The Forms of Capital », dans *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education*, J.G. Richards, (éd.), New York : Greenwood Press, p. 241-258.
- Briggs, Xavier de Sousa (1997), « Social Capital and the Cities: Advice to Change Agents », *National Civic Review*, 86(2) : 111-118.
- Coleman, James (1988), « Social Capital in the Creation of Human Capital », *American Journal of Sociology*, 94 : S95-S120.
- (1990), *Foundations of Social Theory*, Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Davies, J.K. (2001), « Partnership Working in Health Promotion: the potential role of social capital in health development », dans Ballock, S. et Taylor M. (éd.), *Partnership Working: Policy and Practice*, Bristol : Policy Press, p. 181-200.
- Dominguez, Sylvia et Celeste Watkins (2003), « Creating Networks for Survival and Mobility: Social Capital Among African-American and Latin-American Low-Income Mothers », *Social Problems*, 59(1) : 111-135.
- ECOTEC Research and Consulting Ltd (2001), *Foundations and Social Capital: A Final Report to the Network of European Foundations for Innovation and Cooperation (NEF)*. Birmingham (Royaume-Uni).
- Field, John (2003), *Social Capital*. Londres : Routledge.
- Healy, Tom et Sylvain Côté (2001), *Du bien-être des nations : le rôle du capital humain et social*, Paris : OCDE.
- King, Peter et Charles Waldegrave (2003), « Social Capital, Social Networks, and Access to Employment: Investigating the constraints upon labour market participation experienced by single women and men presently living at or below the poverty threshold », présentation, ministère du Développement social, Nouvelle-Zélande.
- Li, Peter (2003), « The Potential and Limit of Social Capital: Social Connectedness and Economic Outcomes for Immigrants and Ethnic Minorities », document non publié préparé en vue de la conférence

PRP-OCDE intitulée Les possibilités et défis de la diversité : Un rôle pour le capital social?

Lévesque, Maurice, et Deena White (1999), « Le concept de capital social et ses usages », *Lien social et Politiques – RIAC*, 41 : 23-33.

——— (2001), « Capital social, capital humain et sortie de l'aide sociale pour des prestataires de longue durée », *Canadian Journal of Sociology = Cahiers canadiens de sociologie*, 26(2) : 167-192.

Lin, Nan, (2001). *Social Capital: a theory of social structure and action*, Cambridge : Cambridge University Press.

Pahl, R. et Spencer, L. (1997), « The Politics of Friendship », *Renewal*, 5 3-4 : 100-107.

Portes, Alejandro (1998), « Social Capital: Its Origins and Applications in Modern Sociology », *Annual Review of Sociology*, 24 : 1-24.

Putnam, Robert (1993), *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton NJ : Princeton University Press.

——— (1995), « Bowling Alone: America's Declining Social Capital », *Journal of Democracy*, 6 : 65-78.

——— (2000), *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, New York : Simon and Schuster.

——— (2001), « Mesure et conséquences du capital social », *Isuma: Canadian Journal of Policy Research = Isuma: Revue canadienne de recherche sur les politiques*, 2(1) : 41-52.

Saegert, Susan, Gary Winkel et Charles Swartz (2002), « Social Capital and Crime in New York City's Low-Income Housing », *Housing Policy Debate*, 13(1) : 189-226.

Schultz, Theodore W. (1961), « Investment in Human Capital », *The American Economic Review*, 51(1) : 1-17.

Stolle, Dietlind (2003), « The Sources of Social Capital », dans Marc Hooghe et Dietlind Stolle, éd. *Generating Social Capital: Civil Society and Institutions in Comparative Perspective*, New York : Palgrave Macmillan; p. 19-42.

Woolcock, Michael et Deepa Narayan (2000), « Social Capital: Implications for Development Theory, Research and Policy », *The World Bank Research Observer*, 15(2) (Août) : 225-249.